

Eclaireur du Gâtinais, 5 septembre 2013

La sous-préfète quitte Montargis
« Ma mission s'achève »

Maria-Dolorès Martínez-Pommier a cédé sa place, cette semaine, à Paul Laville, au poste de sous-préfet de Montargis.

C'est avec beaucoup d'émotion que Maria-Dolorès Martínez-Pommier a fait ses adieux, jeudi dernier, aux élus et aux autorités policières et judiciaires de l'arrondissement de Montargis.

Mardi, la sous-préfète de Montargis a pris la direction de Montauban, préfecture du Tarn-et-Garonne pour occuper un poste de secrétaire général, et cédera sa place à Paul Laville, qui arrive du ministère de l'Intérieur.

« Rester en poste pendant cinq ans, c'est une exception statistique, mais c'est surtout un gage de qualité », lui a ainsi rendu hommage Pierre-Etienne Bisch, préfet du Loiret.

« Vous avez développé des qualités de patience, de pondération, de discrétion tout en étant présente

dans la vie publique.

De son côté, Jean Pierre Door lui a également rendu un hommage appuyé. « Nous regretterons vos compétences, votre écoute et surtout, votre disponibilité », a souligné le député-maire avant de lui offrir la médaille d'or de la Ville.

« Connaître cinq préfets en cinq ans, c'est un rythme auquel il fallait s'habituer », a répondu pour sa part Maria-Dolorès Martínez-Pommier. « J'ai aimé travailler ici. Montargis est un arrondissement où les élus sont responsables, et avec qui on peut faire des choses utiles pour la population. Ma mission s'achève. Je ne me suis pas ennuyée. Depuis 40 ans, je suis celle qui est restée le plus longtemps ici. Je n'ai que de bons souvenirs à Montargis. »

JEAN-LOUIS MACÉ

Paul Laville, nouveau sous-préfet venu des îles

Âgé de 59 ans, Paul Laville était jusqu'à cette nomination en poste au ministère de l'Intérieur, plus spécialement chargé de mission auprès du secrétaire général. Il a toutefois déjà exercé la charge de sous-préfet à Calvi (en Corse), Saint-Dié (dans les Vosges) et Le Marin (sur l'île de la Martinique). Paul Laville posera ses valises dans le Montargis, pour au moins trois ans.

